

# ANTIBIOEST

## CENTRE RÉGIONAL EN ANTI-BIOTHÉRAPIE DU GRAND EST

Cadre réglementaire :

Instruction ministérielle du 15 mai 2020  
relative à la mise en œuvre de la prévention  
de l'antibiorésistance

Arrêté et décret du 18 novembre 2022  
relatifs aux centres régionaux en  
antibiothérapie

Stratégie nationale 2022-2025 de prévention  
des infections et de l'antibiorésistance en  
santé humaine du Ministère en charge de la  
Santé

## Objectif

Mise en œuvre des orientations régionales de la politique de santé dans  
le domaine du bon usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance, sous l'égide  
de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand Est

## Missions

Mettre en œuvre en région la stratégie  
nationale de prévention des infections et de  
l'antibiorésistance sur le volet bon usage des  
antibiotiques (BUA)

Expertise et appui aux professionnels de santé,  
quels que soient leurs modes et lieux d'exercice,  
pour le bon usage des antibiotiques (BUA) et la  
prévention de l'antibiorésistance

Coordination et animation de réseaux de  
professionnels de santé en charge de la mise en  
place des programmes de BUA (équipes  
multidisciplinaires et référents en antibiothérapie,  
médecins généralistes formés à l'antibiothérapie)

En région Grand Est

## Périmètre d'intervention



Etablissements de santé



Etablissements médico-  
sociaux Soins ambulatoires



Grand public

- Responsable
  - Dr Florence Lieutier-Colas
- Conseiller stratégique
  - Pr Céline Pulcini
- Autres membres de l'équipe
  - Dr Alexandre Charmillon
  - Dr Damien Gonthier
  - Dr Julie Guillet
  - Dr Yasmine Nivoix
  - Dr Camille Vallance
  - Emma Kittler
- Stagiaire
  - Naomi Juska
- Secrétaire
  - Candice Hahn



[www.antibioest.org](http://www.antibioest.org)



03 88 11 66 94



[antibioest@chru-nancy.fr](mailto:antibioest@chru-nancy.fr)



CHRU de Nancy - Hôpital  
Central 54035 Nancy Cedex